

## Note d'intention Février 2022

### Création d'un observatoire régional d'actions (et de résultats) d'expérimentation en forêt sur l'adaptation au changement climatique

Le réseau régional des territoires forestiers AURA mis en place en 2021 a identifié le besoin de connaissances des différentes actions d'expérimentation sur l'adaptation de la forêt au changement climatique, constatant que de multiples initiatives (placettes, îlots d'avenir...) sont menées dans des stations par des acteurs locaux (propriétaires forestiers, territoires forestiers), par des partenaires techniques (CRPF, ONF...), ou par des gestionnaires forestiers.

Malgré ce foisonnement, il apparaît difficile de repérer ce qui se fait ailleurs et d'avoir des résultats de suivis de ces expérimentations, résultats qui pourraient être diffusés aux différentes cibles (élus locaux, propriétaires publics et privés, associations de citoyens ou environnementales).

Cette note d'intention précise les besoins des acteurs des territoires forestiers dans ce domaine et s'adresse aux services de la région AURA et de l'Etat.

#### 1) Objectifs d'un observatoire régional

- a. Identifier et faire remonter au niveau régional les actions portées par les territoires, par les acteurs régionaux dans les territoires ;
- b. Repérer ce qui fonctionne bien - et ce qui ne fonctionne pas en terme de : choix d'essences, pratiques sylvicoles... ; expliquer les échecs et réussites ;  
Faire remonter les résultats des essais, des expérimentations, les valoriser et les partager ;
  - Avoir des retours de ces expérimentations pour informer les différents acteurs de la forêt ;
  - Repérer les manques d'expérimentation, là où le suivi est réalisé, là où il n'est pas réalisé ;

#### c. Un observatoire régional : sur quels sujets ?

- la sylviculture (choix essences et origines des plants, régénération naturelle, mélanges...),
- la prise en compte des risques naturels,
- l'articulation amont aval de la filière (quelles essences pour quels besoins des acteurs économiques)
- ...

#### 2) Un observatoire pour plusieurs cibles

- Le réseau régional des territoires forestiers ;

- Les partenaires techniques institutionnels (CRPF, ONF, FIBOIS, COFOR, DSF...);
- Les élus des territoires ;
- Les gestionnaires et conseillers forestiers ;
- Les financeurs institutionnels (région-Etat- Départements- ADEME- politiques de massifs...)
- Les propriétaires privés et publics ;
- Les associations de protection de la nature, les collectifs de citoyens intéressés par la forêt.

Une autre cible est à sensibiliser et à informer : Les habitants (scolaires et parents) qui se posent des questions sur les pratiques forestières, le devenir des forêts dans le contexte de changement climatique. Cette cible « non professionnelle » doit recevoir une information adaptée.

### 3) Un observatoire comment ?

Il convient de réfléchir et identifier les moyens et méthodes de "récupération" des données des différents opérateurs, puis d'actualiser dans le temps ces données dans un **observatoire pérenne**.

Cet outil régional pourrait être porté par un opérateur (type INRAE ?) qui soit en capacité de faire remonter les données des expérimentations, les classer, les analyser et les diffuser. Cette mission nécessite des moyens humains et financiers qui restent à calibrer au plus juste, et qui doivent être pluriannuels. Une évaluation de la pertinence de cet outil devrait être réalisée au fil de l'eau pour d'éventuelles adaptations.

Deux outils seraient à mettre en place : une fiche action, et une fiche résultats et suivis (sous forme de formulaire numérique).

#### Les champs de la fiche action :

- Une action = une fiche
- Durée de l'action prévisionnelle
- Objectifs visés par l'expérimentation
- Opérateur
- Lieu et type d'actions, type de station, territoire et département concerné
- Essences concernées et origines des plants (origine géographique / régénération naturelle)
- Type de gestion et opérations sylvicoles réalisées
- Action isolée et ponctuelle ou inscrite dans un cadre régional

- Contact pour aller plus loin
- Ce qui a marché, si l'expérimentation n'a pas donné les résultats escomptés, quels enseignements en tirer ?
- Coût et financement de l'action
- Intégrer les indicateurs de la fiche type dans les programmes d'actions financés par la région

Une fiche « suivi de réseaux » de placettes ou suivi de placettes (à construire avec les acteurs régionaux ONF/CRPF/IDF

- Avec des indicateurs à définir (lieu, station, essence...)
- Echelle d'utilisation des résultats
- Résultats déjà acquis (à dire de l'opérateur)
- Résultats à venir